

## Procédure de vente SDV 20255012 pour la vente de divers matériels à MARCHE-EN-FAMENNE.

### 1. Résumé de la procédure de vente

- § 2 Procédure appliquée – service responsable
- § 3 Publicité - mise à disposition des documents réglant la vente
- § 4 Conditions de participation – informations à fournir par les candidats acheteurs
- § 5 Inspection du matériel à vendre par les candidats acheteurs
- § 6 Réception des offres
- § 7 Critère d'attribution
- § 8 Attribution
- § 9 Paiement
- § 10 Enlèvement du matériel
- § 11 Mesures d'office
- § 12 Garantie
- § 13 Litiges

### 2. Procédure appliquée – service responsable

- a. La vente du matériel décrit en annexe B sera une vente publique de divers matériels à Marche-en-Famenne.
- b. Ceci implique qu'il n'y aura pas de négociations et que le prix sera le seul critère d'attribution.
- c. Le montant de l'offre retenue sera augmenté de 15% de frais additionnels.
- d. Il est à remarquer:
  - que le démontage, le démantèlement, l'emballage, le chargement et le transport sont à charge de l'acheteur.
  - que le matériel est vendu dans l'état dans lequel il se trouve sans garantie.
- e. Le service responsable pour la présente vente et auquel toute correspondance doit être envoyée est:

<p>MRMP SERVICE DES VENTES /(SDV-D) Bloc 4 D/ Étage 2/ Local 46 Quartier Reine Elisabeth Rue d'Evere 1 <b>BOX 29</b> 1140 – EVERE Belgique</p>
<p>E-mail: <a href="mailto:mrmp-sales@mil.be">mrmp-sales@mil.be</a> Site web: <a href="http://www.mil.be/sales">www.mil.be/sales</a></p>

Responsable de la vente (au sein du Service des Ventes):

#### FRANCOPHONE:

MOUTHUY Fabien

Adjudant

Tel: 0032 2 441 56 68 (direct)

E-mail: [mrmp-sales@mil.be](mailto:mrmp-sales@mil.be)

#### NÉERLANDOPHONE:

FOLLET Bram

Capitaine

Tel: 0032 2 441 53 65 (direct)

E-mail: [mrmp-sales@mil.be](mailto:mrmp-sales@mil.be)

### 3. Publicité - mise à disposition des documents réglant la vente

Publicité est faite par la voie de:

- La mise à disposition du présent document qui règle la vente sur le site web du Service des Ventes: [www.mil.be/sales](http://www.mil.be/sales)
- La mise à disposition du présent document qui règle la vente sur le site web du Service des Ventes: [www.facebook.com/Sales.Defense.be](http://www.facebook.com/Sales.Defense.be).
- Une publication officielle dans le: "Bulletin des Adjudications" à consulter via le site web du public procurement: [www.publicprocurement.be](http://www.publicprocurement.be)

### 4. Conditions de participation – informations à fournir par les candidats acheteurs

La vente et les visites du matériel seront exclusivement autorisées aux entreprises. Lors de la prise de rendez-vous, il est obligatoire de communiquer le numéro d'entreprise à la personne de contact (POC), voir paragraphe 5.

### 5. Inspection du matériel à vendre par les candidats acheteurs sur place.

Le matériel pourra être inspecté pendant les heures de service après rendez-vous avec la Personne de Contact (POC).

Les lots se trouvent à:

**Camp Roi Albert – 4 Bn log**  
**Chaussée de Liège, 65**  
**6900 Marche-En Famenne**  
**Belgique**

Inspection du matériel: à partir du 22 Avril 2025 au 20 mai 2025

POC:

- Sergent Foucart Yvan, à joindre par N° tél 0032-(0)2/442.28.17 ou par e-mail : [4bnlog-mat-tech-comdt@mil.be](mailto:4bnlog-mat-tech-comdt@mil.be)
- Adjudant Van Petegem Patrick, à joindre par N° tél 0032-(0)2/442.28.17 ou par e-mail : [4bnlog-mat-tech-comdt@mil.be](mailto:4bnlog-mat-tech-comdt@mil.be)

### 6. Réception des offres

- a. Les offres respecteront scrupuleusement le canevas de l'annexe A. Remarque importante: pour être valables:
  - (1) Les données personnelles ou sociétales demandées doivent être complètement remplies;
  - (2) Les offres doivent être signées et datées.
  - (3) Les offres ne peuvent pas contenir de mentions barrées/corrigées (p.e. au fluide correcteur/Tipp-Ex) ;
  - (4) Les offres doivent être bien lisibles.
- b. Les prix seront exprimés en EURO. Aucune formule de révision du prix n'est autorisée.
- c. Les offres doivent être envoyées avant le 22 mai 2025 à 12h vers le service dirigeant, la date de la poste faisant foi. Les offres resteront valables pendant au moins quatre-vingt-dix (90) jours calendrier à partir de cette date.
- d. Adresse pour le dépôt des offres: voir § 2 ci-dessus.
- e. Pour être valables, les offres doivent être:
  - soit expédiées à temps par la poste, sous pli recommandé, sous double enveloppe avec la mention SDV 20255012 sur l'enveloppe intérieure.
  - soit délivrées à temps par porteur. Dans ce cas, il vous est demandé de prendre rendez-vous avec les responsables de la vente (voir § 2 ci-dessus).
- f. Les offres reçues par fax, téléphone ou e-mail ne seront PAS prises en compte.

- g. LANGUE: les offres devront être établies dans l'une des 3 langues officielles belges, c'est à dire: soit en FRANCAIS, soit en NEERLANDAIS, soit en ALLEMAND (à l'exclusion de toute autre langue). Les annexes techniques peuvent être rédigées en Anglais.
- h. Des offres conditionnelles, des prix anormaux et/ ou négatifs ne sont pas autorisées et seront considérées par l'Administration comme des offres non-conformes et non-valides.
- i. Il n'y aura pas de négociations.
- j. Les offres doivent être faites par lot séparé (comme ils sont spécifiés dans les annexes A et B du dossier de vente). Le/la candidat(e)-acheteur(euse) ne peut donc pas constituer lui/elle-même des lots pour ensuite donner 1 offre pour eux. Ceci est considéré comme une négociation et l'offre sera considérée par l'Administration comme une offre non-conforme et non-valide.

#### 7. Critère de sélection et d'attribution

- a. Le Service des Ventes se réserve le droit d'exclure un(e) candidat(e)-acheteur(euse) s'il s'avère, sur base de participations antérieures de sa part, qu'il/elle ne respecte pas ses obligations contractuelles.
- b. Le seul critère d'attribution est le prix
- c. L'offre la plus haute par lot pour le matériel présenté en vente déterminera le choix.
- d. Des négociations ne sont pas autorisées (voir également § 6.i-j ci-dessus).

#### 8. Attribution

- a. Une proposition d'attribution de la vente sera établie par le Service des Ventes.
- b. Le candidat acheteur dont l'offre par lot est la plus haute sera mis au courant de la notification de l'attribution et recevra une facture par lettre ou par mail avec confirmation de réception. Il devra néanmoins tenir compte du fait que l'ordonnateur compétent du Ministère de la Défense a le droit de ne pas attribuer le marché partiellement ou dans sa totalité.
- c. Le fait de ne PAS ATTRIBUER le marché ne donne droit, dans le chef des candidats acheteurs, à AUCUN DEDOMMAGEMENT. Une lettre ou un mail sera envoyé aux candidats-acheteurs non retenus à titre d'information.

#### 9. Paiement

- a. Le paiement s'effectue en EURO. Les modalités de paiement sont mentionnées sur la facture.
- b. Le montant dû doit être payé en une fois dans les trente (30) jours calendrier à compter de la date d'émission de la facture.
- c. Lorsque le délai contractuel est dépassé, les mesures d'office décrites au § 11, sont d'application immédiate.

#### 10. Enlèvement du matériel

Lieu d'enlèvement: voir lieu d'inspection au § 5

- a. Après réception du paiement de la facture, l'acheteur reçoit dans les dix (10) jours calendrier un bon d'enlèvement pour le matériel acheté. Ce bon est exigé par l'Autorité Militaire locale.
- b. L'enlèvement devra être intégralement terminé endéans les quinze (15) jours calendrier, comptés à partir de la date d'émission du bon d'enlèvement. Si ce délai est dépassé, les mesures d'office décrites au § 11, sont d'application immédiate.
- c. L'acheteur doit utiliser les moyens appropriés pour l'enlèvement du matériel.
- d. Les modalités pratiques (date d'enlèvement, accès au lieu d'enlèvement, ...) sont à régler entre l'acheteur et l'Autorité Militaire locale.
- e. Les éventuelles actions de manipulation sur l'endroit d'enlèvement, le démontage, ainsi que le chargement et le transport du matériel vendu sont à charge de l'acheteur.
- f. L'acheteur est responsable de tous les dommages causés lors de l'enlèvement du matériel, soit aux agents et/ou biens de l'Administration, soit à des tiers.
- g. De même, l'acheteur est responsable du personnel auquel il confie l'enlèvement du matériel.
- h. Tout dommage est acté dans un procès-verbal établi par l'Autorité Militaire locale, qui sera signé par les deux parties. Sans contestation écrite endéans les sept (7) jours calendrier, l'Administration supposera que l'acheteur accepte le contenu du procès-verbal.
- i. L'acheteur est tenu de réparer ou de faire réparer tous les dommages qu'il occasionne.

## 11. Mesures d'office

### a. Retard de paiement:

- (1) En cas de défaut de paiement à la date mentionnée (voir § 9.b), l'acheteur recevra un rappel de paiement par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé. Ce rappel sera considéré comme mise en demeure.
- (2) En cas de non-paiement endéans les 2 semaines qui suivent le rappel de paiement, la vente sera résiliée de plein droit et le matériel concerné sera remis à la disposition du Service des Ventes. Le cas échéant, l'acheteur sera redevable au Service des Ventes d'une somme équivalente à 10% du montant total du marché (avec un minimum de 50 EUR) à titre de frais administratifs. Cette décision sera notifiée à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé.

### b. Retard d'enlèvement:

- (1) Aucun enlèvement n'a eu lieu
  - (a) À défaut d'enlèvement à la date convenue du lot attribué ou d'un ou plusieurs des lots attribués (voir § 10.b), le Service des Ventes fera parvenir à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé un rappel d'enlèvement. Ce rappel sera considéré comme mise en demeure.
  - (b) À défaut d'enlèvement du matériel concerné par le § 11.b.(1).(a) au plus tard le quinzième (15ième) jour calendrier à compter de la date d'envoi du rappel, la vente sera résiliée de plein droit et le matériel concerné sera remis à la disposition du Service des Ventes.
  - (c) Le Service des Ventes remboursera à l'acheteur la somme payée pour le lot/les lots non enlevé(s), diminué de 10% (avec un minimum de 50 EUR) à titre de frais administratifs. En cas de solde négatif, une facture supplémentaire pour ce solde restant sera envoyée à l'acheteur. Pour le paiement de ce solde, les § 9.a et b restent d'application.
  - (d) Cette décision (aussi bien la résiliation de la vente Cfr § 11.b.(1).(b), ainsi que – le cas échéant – le règlement financier Cfr § 11.b.(1).(c)) sera notifiée à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé.
- (2) Enlèvement incomplet d'un lot
  - (a) À défaut d'enlèvement à la date convenue d'une partie d'un lot attribué (voir § 10.b), le Service des Ventes fera parvenir à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé un rappel d'enlèvement. Ce rappel sera considéré comme mise en demeure.
  - (b) À défaut d'enlèvement du matériel concerné par le § 11.b.(2).(a) au plus tard le quinzième (15ième) jour calendrier à compter de la date d'envoi du rappel, la vente du lot en question sera résiliée de plein droit et le matériel restant concerné sera remis à la disposition du Service des Ventes.
  - (c) Le Service des Ventes ne remboursera aucune somme à l'acheteur. Un coût supplémentaire de 50 EUR sera facturé à l'acheteur à titre de frais administratifs. Pour le paiement de cette facture, les § 9.a et b restent d'application.
  - (d) Cette décision (aussi bien la résiliation de la vente Cfr § 11.b.(2).(b), ainsi que le règlement financier Cfr § 11.b.(2).(c)) sera notifiée à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé.

## 12. Garantie

- a. Le matériel est proposé à la vente dans l'état où il se trouve sans aucune garantie.
- b. De par sa qualification et vu la possibilité d'inspection du matériel prévu au § 5, l'acheteur est supposé connaître l'état du matériel.
- c. Le transfert de propriété a lieu à la date de réception du paiement.

## 13. Litiges

Seuls les Cours et Tribunaux de BRUXELLES sont compétents en matière de litiges.

Afin d'éviter que du matériel saisi soit quand-même encore vendu, l'attention des candidats acheteurs est attirée sur le fait que lors d'une véritable saisie de biens prévus pour la vente, la vente en question sera immédiatement annulée et arrêtée, indépendamment du fait si la saisie est effectuée avant ou lors d'une vente.

## Liste des annexes

Annexe A: Formulaire de soumission (offre)

Annexe B: Description détaillée

17/04/2025

X 

---

Signed by: Ilse Timmermans (Signature)

**Ilse TIMMERMANS**

Lieutenant-colonel

Directeur du Service des Ventes  
MRMP- SDV

SDV 20255012	Offre	Divers Matériels à Marche-en-Famenne
Je, soussigné (Nom, Prénom, Profession) : .....		
Agissant	Pour la firme (1) : ..... ..... <b>(Dénomination complète de la firme + N° TVA)</b>	
Adresse :	..... ..... .....	
N° Tél :	.....	
E-mail :	.....	
Déclare : > avoir pris connaissance des clauses administratives applicables à la procédure de vente 20255012 et m'y conformer. > offrir (montants exprimés en €) pour (voir ci-dessous) NE PAS oublier de SIGNER en dessous du tableau. > maintenir ces prix valables pendant nonante (90) jours de calendrier. > respecter les délais de paiement et d'enlèvement prévus dans les clauses administratives de la procédure de vente SDV 20255012.		

(1) Biffez la mention inutile.

Lot	Description	Offre (EURO)	
		En chiffres	En lettres
1	PLATFORM LOADING LT TK2 EA	.....	..... .....
2	Lot de remorques Flat bed, tank, cargo 3EA	.....	..... .....
3	Lot de Renault Master T33 2 EA V10609 V10614	.....	..... .....

4	Lot de Peugeot Boxer 2 EA V20758 V20823	.....	..... ..... .....
5	Lot d' Unimog 5EA	.....	..... ..... .....
6	Lot d' Unimog 2 EA V22185 V22658	.....	..... ..... .....
7	Lot de Climax 9EA	.....	..... ..... .....
8	Lot de Climax 3EA	.....	..... ..... .....
9	Lot de VW LT35 2EA	.....	..... ..... .....
10	Lot de Volvo N10 2EA	.....	..... ..... .....
11	Lot d'IVECO CLT 8x4 11EA	.....	..... ..... .....
12	Lot d'IVECO MP410 E 8x4 TAM ALC 2EA	.....	..... ..... .....
13	IVECO MP410E 8X4 TAM ALC 3EA	.....	..... ..... .....

14	Shelter Baeten 4T	.....	..... .....
15	Citerne Eau de pluie 8000L	.....	..... .....

Fait à ..... , le ..... 2025

Signature :

Lot	<b>1</b>
Plaats / Localisation :	Kwartier / Quartier Roi Albert Marche-en-Famenne
Merk / Marque :	MOL
Model / Modèle :	Platform Loading Light Vehicule
N°:	L00065 & L00076
Chassisnr / N° de châssis:	0065 & 0076
Technische beschrijving / Description technique :	Platform loading LT TK 2EA
Aantal / Nombre :	2
Afmetingen / Dimensions :	
Breedte / Largeur:	± 3 m
Lengte / Longueur:	± 8 m
Gewicht / Poids :	± 2300 Kg
Bouwjaar / Année de construction :	1992
Opmerkingen / Remarques :	CAT.3



Lot	<b>2</b>
Plaats / Localisation :	Kwartier / Quartier Roi Albert Marche-en-Famenne
Merk / Marque :	Packo / Levacq / Levacq
Model / Modèle :	TLR TPT 3.5T / TLR Tank Water 1 T / TLR Cargo 1T
N°:	R19353 & R25082 & R25778
Chassisnr / N° de châssis:	YB5P35003313900015 & L25082 & L25778
Technische beschrijving / Description technique :	Lot van 3 / Lot de 3
Packo / Levacq / Levacq	
Hoogte / Hauteur:	± 1 m / 1,5 m
Breedte / Largeur:	± 2 m / 2 m
Lengte / Longueur:	± 3,5 m / 3,5 m
Max Lading / Charge maximum :	3.5 T / 1 T / 1 T
Bouwjaar / Année de fabrication :	1989 / 1953 / 1953
Opmerkingen / Remarques :	CAT.2/3



Lot	<b>3</b>	
Plaats / Localisation :	Kwartier / Quartier Roi Albert Marche-en-Famenne	
Merk / Marque :	Renault	
Model / Modèle :	Master T33	
N°: V10609 & V10614		
Chassisnr / N° de châssis:	VF1FDBEE519214575 & VF1FDBEE519214551	
Technische beschrijving / Description technique :	Lot van 2 / Lot de 2	
Zitplaatsen / Places assises :	2+1	
Kilometerstand / Kilométrage:	154.031 km / 118.956 km	
Bouwjaar / Année de fabrication :	1998 / 1999	
Motor / Moteur :	Diesel	
Opmerkingen / Remarques :	CAT.3/4 : o.a. motorlekkage, carrosserieschade, banden te vervangen / e.a. fuite moteur, carrosserie endommagée, pneus à remplacer	

Lot	<b>4</b>	
Plaats / Localisation :	Kwartier / Quartier Roi Albert Marche-en-Famenne	
Merk / Marque :	Peugeot	
Model / Modèle :	Boxer 9 places / Boxer Combi	
N°: V20758 & V20823		
Chassisnr / N° de châssis :	VF3YASMRA12298447 & VF3YASMRA12307420	
Technische beschrijving / Description technique :	Lot van 2 / Lot de 2	
Zitplaatsen / Places assises :	9	
Kilometerstand / Kilométrage :	82.028 km / 177.082 km	
Bouwjaar / Année de fabrication :	2012 / 2012	
Motor / Moteur :	Diesel	
Opmerkingen / Remarques :	CAT.2/3 o.a. V20758 : Versnellingsbak en koppeling te vervangen / e.a. V20758 : Boite de vitesse et embrayage à remplacer	

Lot	<b>5</b>	
Plaats / Localisation :	Kwartier / Quartier Roi Albert Marche-en-Famenne	
Merk / Marque :	Unimog	
Model / Modèle :	1.9T 4X4 Cargo / Shelter	
N°:	V22119 / V22141 / V22453 / V23155 / V23325	
Chassisnr / N° de châssis :	WDB4371111W188572 WDB4371111W185487 WDB4371111W187510 WDB4371111W190094 WDB4371111W190936	
Technische beschrijving / Description technique :	Lot van 5 / Lot de 5	
Zitplaatsen / Places assises :	2+1	
Kilometerstand / Kilométrage :	72.689 km / 54.590 km / 97.934 km / 106.736 km / 88.750 km	
Bouwjaar / Année de fabrication :	1995 / 1995 / 1995 / 1996 / 1996	
Motor / Moteur :	Diesel	
Opmerkingen / Remarques :	CAT.4	

Perceel / Lot	<b>6</b>	
Plaats / Localisation :	Kwartier / Quartier Roi Albert Marche-en-Famenne	
Merk / Marque :	Unimog	
Model / Modèle :	1.9T 4X4 Cargo	
N°:	V22185 / V22658	
Chassisnr / N° de châssis :	WDB4371111W185048 WDB4371111W188752	
Technische beschrijving / Description technique :	Lot van 2 / Lot de 2	
Zitplaatsen / Places assises :	2+1	
Kilometerstand / Kilométrage :	171.224 km / 146.049 km	
Bouwjaar / Année de fabrication :	1995 / 1995	
Motor / Moteur :	Diesel	
Opmerkingen / Remarques :	CAT.4	

Perceel / Lot	<b>7</b>	
Plaats / Localisation :	Kwartier / Quartier Roi Albert Marche-en-Famenne	
Merk / Marque : Model / Modèle :	Climax TRK FRKLFT 2T AG BN	
N°: V28028 / V28037 / V28043 / V28075 / V28080 / V28097 / V28112 / V28169 / V28243		
Chassisnr / N° de châssis : 128 / 137 / 143 / 175 / 180 / 197 / 212 / 269 / 343		
Technische beschrijving / Description technique : Lot van 9 / Lot de 9		
Gewicht / Poids : 5.415 Kg Bouwjaar / Année de construction: 1988 / 1988 / 1988 / 1988/ 1988 / 1988 / 1988 / 1989 / 1989 Uurstand / Heures de fonctionnement: 5.561 Hr / 3.669 Hr / 6.139 Hr / 2.532 Hr / 4.348 Hr / 2.967 Hr / 2.576 Hr / 7.153 Hr / 4.715 Hr Motor / Moteur : Diesel		
Opmerkingen / Remarques :	CAT.4	

Perceel / Lot	<b>8</b>	
Plaats / Localisation :	Kwartier / Quartier Roi Albert Marche-en-Famenne	
Merk / Marque : Model / Modèle :	Climax TRK FRKLFT 2T AG BN	
N°: V28107 / V28160 / V38124		
Chassisnr / N° de châssis: 207 / 260 / 311		
Technische beschrijving / Description technique : Lot van 3 / Lot de 3		
Gewicht / Poids : 5.415 Kg Bouwjaar / Année de construction: 1988 / 1988 / 1989 Uurstand / Heures de fonctionnement: 3.334 Hr / 4.167 Hr / 2.969 Hr Motor / Moteur : Diesel		
Opmerkingen / Remarques :	CAT.4	

Perceel / Lot	<b>9</b>	
Plaats / Localisation :	Kwartier / Quartier Roi Albert Marche-en-Famenne	
Merk / Marque : VW Model / Modèle : LT35 Fourgon N°: V29523 / V29546		
Chassisnr / N° de châssis: WV1ZZZ2DZVH016176 / WV1ZZZ2DZWH026091		
Technische beschrijving / Description technique : Lot van 2 / Lot de 2  Zitplaatsen / Places assises : 2+1 Kilometerstand / Kilométrage :196.033 km / 125.484 km Bouwjaar / Année de fabrication :1996 / 1998 Motor / Moteur : Diesel		
Opmerkingen / Remarques :	CAT.3/4 : o.a. V29523 geen sleutel / e.a. V29523 plus de clef	

Perceel / Lot	<b>10</b>	
Plaats / Localisation :	Kwartier / Quartier Roi Albert Marche-en-Famenne	
Merk / Marque : Volvo Model / Modèle : N10 6X6 Dump / Fassi N°:V59458 / V60077		
Chassisnr / N° de châssis: YV2NOA2E4LB702213 / YV2NOA2E4KB701397		
Technische beschrijving / Description technique : Lot van 2 / lot de 2  Zitplaatsen / Places assises : 2+1 Kilometerstand / Kilométrage :133.677 km / 96.287 km Bouwjaar / Année de fabrication :1989 / 1987 Motor / Moteur : Diesel		
Opmerkingen / Remarques :	CAT.4	

Perceel / Lot	<b>11</b>	
Plaats / Localisation :	Kwartier / Quartier Roi Albert Marche-en-Famenne	
Merk / Marque :	IVECO	
Model / Modèle :	CLT 8X4 Driver Training Licence C	
N°:	V71562 / V71563 / V71564 / V71565 / V71570 / V71572 / V71573 / V71574 / V71578 / V71579 / V71584	
Chassisnr / N° de châssis:	WJMJ4CP800C079481 WJMJ4CP800C079482 WJMJ4CP800C078810 WJMJ4CP800C080395 WJMJ4CP800C079638 WJMJ4CP800C081225 WJMJ4CP800C080975 WJMJ4CP800C079404 WJMJ4CP800C080974 WJMJ4CP800C080543 WJMJ4CP800C077633	
Technische beschrijving / Description technique :	Lot van 11 / Lot de 11	
Zitplaatsen / Places assises :	2+1	
Kilometerstand / Kilométrage :	172.777 km / 166.622 km / 215.736 km / 191.222 km / 213.565 km / 227.423 km / 183.371 km / 15.6836 km / 221.834 km / 191.169km / 188.942 km	
Bouwjaar / Année de fabrication :	2000	
Motor / Moteur :	Diesel	
Opmerkingen / Remarques :	CAT.3/4 : Voertuig rijkschool met dubbele besturing, container in wegpositie met het handlingsysteem geneutraliseerd, geen mogelijkheid om hem op de grond te zetten / Véhicule auto-école double commande, container en position route avec le système de manutention neutralisé, pas de possibilité de le mettre au sol.	

Perceel / Lot	<b>12</b>	
Plaats / Localisation :	Kwartier / Quartier Roi Albert Marche-en-Famenne	
Merk / Marque :	IVECO	
Model / Modèle :	MP410E 8X4 TAM ALC	
N°:	V90214 / V90230	
Chassisnr / N° de châssis:	WJMJ4CSS00C140504 / WJMJ4CSS00C143056	
Technische beschrijving / Description technique :	Lot van 2 / Lot de 2	
Zitplaatsen / Places assises :	2+1	
Kilometerstand / Kilométrage :	246.989 km / 184.833 km	
Bouwjaar / Année de fabrication :	2003 / 2005	
Motor / Moteur :	Diesel	
Opmerkingen / Remarques :	CAT.3	

Perceel / Lot	<b>13</b>	
Plaats / Localisation :	Kwartier / Quartier Roi Albert Marche-en-Famenne	
Merk / Marque :	IVECO	
Model / Modèle :	MP410E 8X4 TAM ALC	
N°:V90281 / V90286 / V90229		
Chassisnr / N° de châssis:	WJMJ4CSS00C148752 / WJMJ4CSS00C156041 / WJMJ4CSS00C142136	
Technische beschrijving / Description technique :		
Lot van 3 / lot de 3		
Zitplaatsen / Places assises : 2+1		
Kilometerstand / Kilométrage : 230.453 km / 192.383 km / 258.758 km		
Bouwjaar / Année de fabrication : 2005 / 2006 / 2005		
Motor / Moteur : Diesel		
Opmerkingen / Remarques :		CAT.3

Perceel / Lot	<b>14</b>	
Plaats / Localisation :	Kwartier / Quartier Roi Albert Marche-en-Famenne	
Merk / Marque :	Shelter Baeten	
Model / Modèle :	4T	
N°:	J40099	
Chassisnr / N° de châssis:	0099	
Technische beschrijving / Description technique :		
Hoogte / Hauteur: ± 2 m		
Breedte / Largeur: ± 2,2 m		
Lengte / Longueur: ± 4,4 m		
Bouwjaar / Année de fabrication: 1983		
Opmerkingen / Remarques :		CAT.3

Perceel / Lot	<b>15</b>	
Plaats / Localisation :	Kwartier / Quartier Roi Albert Marche-en-Famenne	
Merk / Marque :	Citerne	
Model / Modèle :	Eau de pluie 8000L	
N°:	K00068	
Chassisnr / N° de châssis:	4403029LPW4A009	
Technische beschrijving / Description technique :		
Hoogte / Hauteur: ± 1,8 m		
Breedte / Largeur: ± 2,2 m		
Lengte / Longueur: ± 6 m		
Bouwjaar / Année de fabrication: 1995		
Opmerkingen / Remarques :		CAT.2/3

\*HET VOOR VERKOOP VOORGESTELDE MATERIEEL KAN TOT DE VOLGENDE CATEGORIËN (ALS NIET BINDENDE INFORMATIE GEGEVEN) BEHOREN:

CATEGORIE 1: ONMIDDELIJK BRUIKBAAR

CATEGORIE 2: KLEINE HERSTELLINGEN OF VERVANGINGEN NOODZAKELIJK

CATEGORIE 3: GROTE HERSTELLINGEN OF VERVANGINGEN NOODZAKELIJK

CATEGORIE 4: ENKEL GESCHIKT VOOR RECUPERATIE WISSELSTUKKEN

\*LE MATERIEL PROPOSE A LA VENTE PEUT ETRE DE CATEGORIE 1, 2, 3 OU 4 (DONNE A TITRE INDICATIF SANS ENGAGEMENT) C'EST-A-DIRE :

CATEGORIE 1: DIRECTEMENT UTILISABLE

CATEGORIE 2: PETITES REPARATIONS OU PETITS REMPLACEMENTS SONT NECESSAIRES

CATEGORIE 3: REPARATIONS IMPORTANTES OU D'IMPORTANTES REMPLACEMENTS SONT NECESSAIRES

CATEGORIE 4: LE MATÉRIEL NE PEUT SERVIR QUE POUR LA RÉCUPÉRATION DE PIÈCES DE RECHANGE